

Vallée de l'Orbiel

*Présentation du Projet de Plan d'actions
- réunion du 14 novembre 2019 /*

- Préfète de l'Aude,
- Agence Régionale de Santé
- Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Introduction par madame la Préfète de l'Aude

- Vallée marquée par plus de 100 ans d'activité minière
- Suivi et travaux assurés par l'État au départ des opérateurs miniers, aujourd'hui via le département minier du BRGM
- Inondations d'octobre 2018 ont nécessité des actions de contrôle, des travaux, et le renouvellement de recommandations sanitaires
- Inquiétudes de la population notamment suite à des analyses de santé
- Demande de madame la ministre E. Wargon de la mise en place d'un plan d'action formel, lors de sa venue du 28 octobre
 - ➔ **Aujourd'hui : Présentation du projet de plan d'actions à la population**

Déroulé de la réunion

- Rappel du contexte : DREAL / ARS
- **Présentation du plan d'action sur 3 axes :**
 - **I - Limitation des expositions** : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
 - **II - Surveillance sanitaire de la population** : Agence Régionale de Santé avec l'appui du Centre Anti Poison et de Toxicologie et de Santé Publique France
 - **III – médiation en direction des habitantes et habitants de la vallée** : Préfecture / ARS
- **Échanges avec la salle**

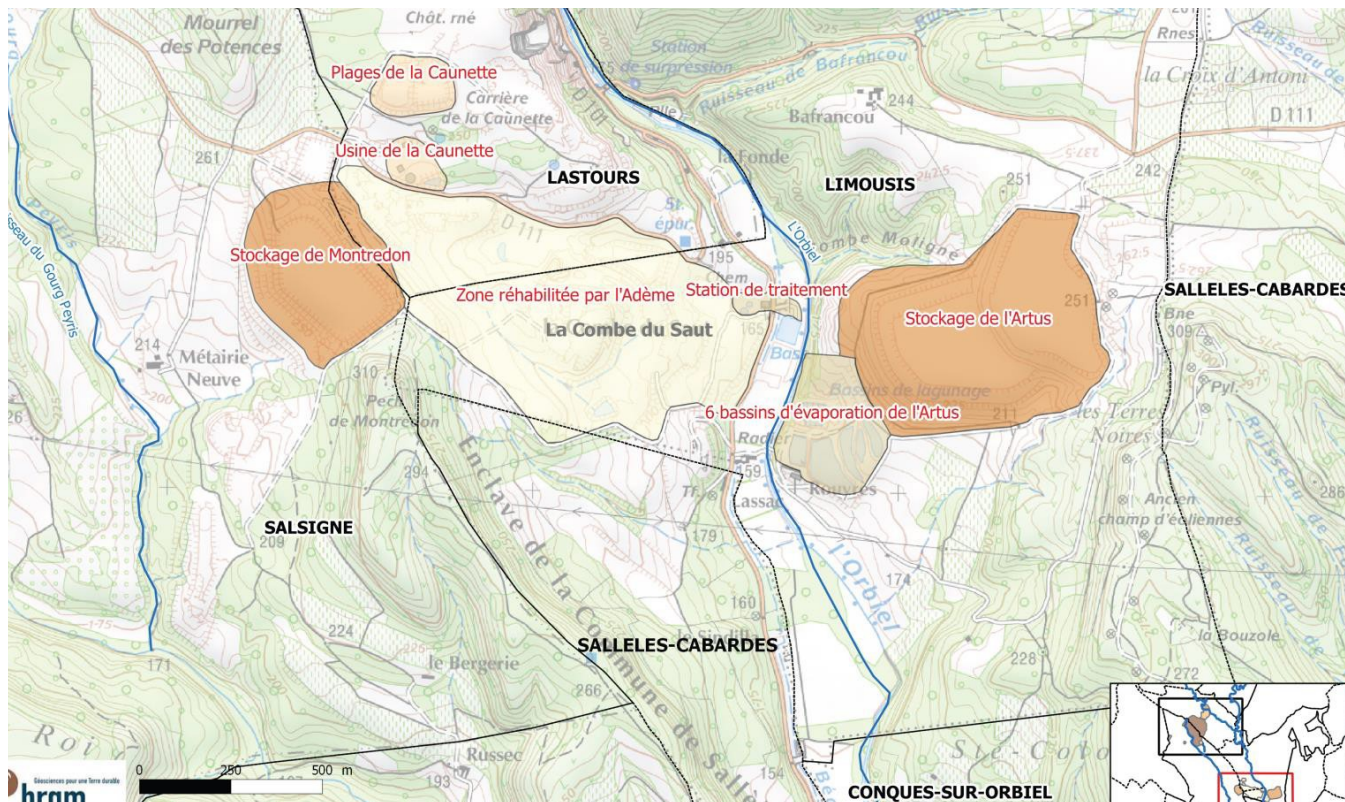
Rappel du contexte - DREAL suivi après mine

- Substitution aux opérateurs miniers : réhabilitation Etat (ADEME), gestion et suivi (BRGM / DPSM) : 45 M € sur 20 ans



Rappel du contexte - DREAL suivi après mine

- **Objectif** : Maîtrise des sources principales de pollution et surveillance de l'environnement.
- **Impact principal** dans l'Orbiel au passage de la Combe du saut : 10 $\mu\text{g/l}$ en amont \rightarrow 20 à 45 $\mu\text{g/l}$ en aval en moyenne (seuil eau potable à 10 $\mu\text{g/l}$, seuil des eaux brutes à 100 $\mu\text{g/l}$)



Rappel du contexte - ARS surveillance sanitaire des populations

- Réalisation depuis plus de 20 ans de nombreuses études sanitaires et environnementales : *Faible imprégnation As de la population liée au lieu de résidence et habitudes alimentaires*
- Diffusion de recommandations sanitaires à la population
- Abandon des captages communaux d'eau potable situés en nappe alluviale de l'Orbiel (Conques/Orbiel : dernier en 1996) :



Plan d'actions - DREAL

I – Limitation des expositions

Actions déjà entreprises par le BRGM et la Préfecture

- **2015 et 2017** : Renforcement des dépôts (Nartau / Montredon) – *risque majeur lié aux dépôts de déchets et résidus – 2 M €*
- **Oct 18 à mars 19** : Analyses des eaux superficielles, souterraines et des sédiments / recoupement des données avec des chercheurs indépendants – *bilan sur impact des inondations – 60 k €*
- **Sur 1 an** : Travaux d'urgence pour les dommages mineurs : talus, pistes, confortement de la lagune d'infiltration, reprise du pied de la verse de Nartau – *travaux de réfection – 300 k€*
- **mai-juillet 2019** : Analyses de sols sur 25 sites sensibles (risque ingestion « main-bouche ») sur l'emprise de l'onde de crue : écoles, aires de jeux et stades – *préoccupation des parents d'élèves*
- **juin 2019** : Arrêtés Préfectoraux de limitation des usages - *mesures conservatoires*

Plan d'actions - DREAL

I – Limitation des expositions

Nouvelles actions engagées à court ou moyen terme

- **Décembre** : affichage et limitations d'accès aux anciens secteurs miniers à renforcer - *inquiétudes locales*
- **Nov 2019 + 12 à 18 mois** : nouvelles études à réaliser - *inquiétudes locales / + de 500 k €*
 - poussières atmosphériques afin d'actualiser les études sanitaires de 2006
 - étude technico-économique sur Nartau et Ramèle
- **2020** : travaux pour reprendre l'étanchéité du dépôt de Montredon et maintenir la station de traitement en état - *réduire l'impact à long terme sur les eaux souterraines et l'Orbiel / + de 4 M €*

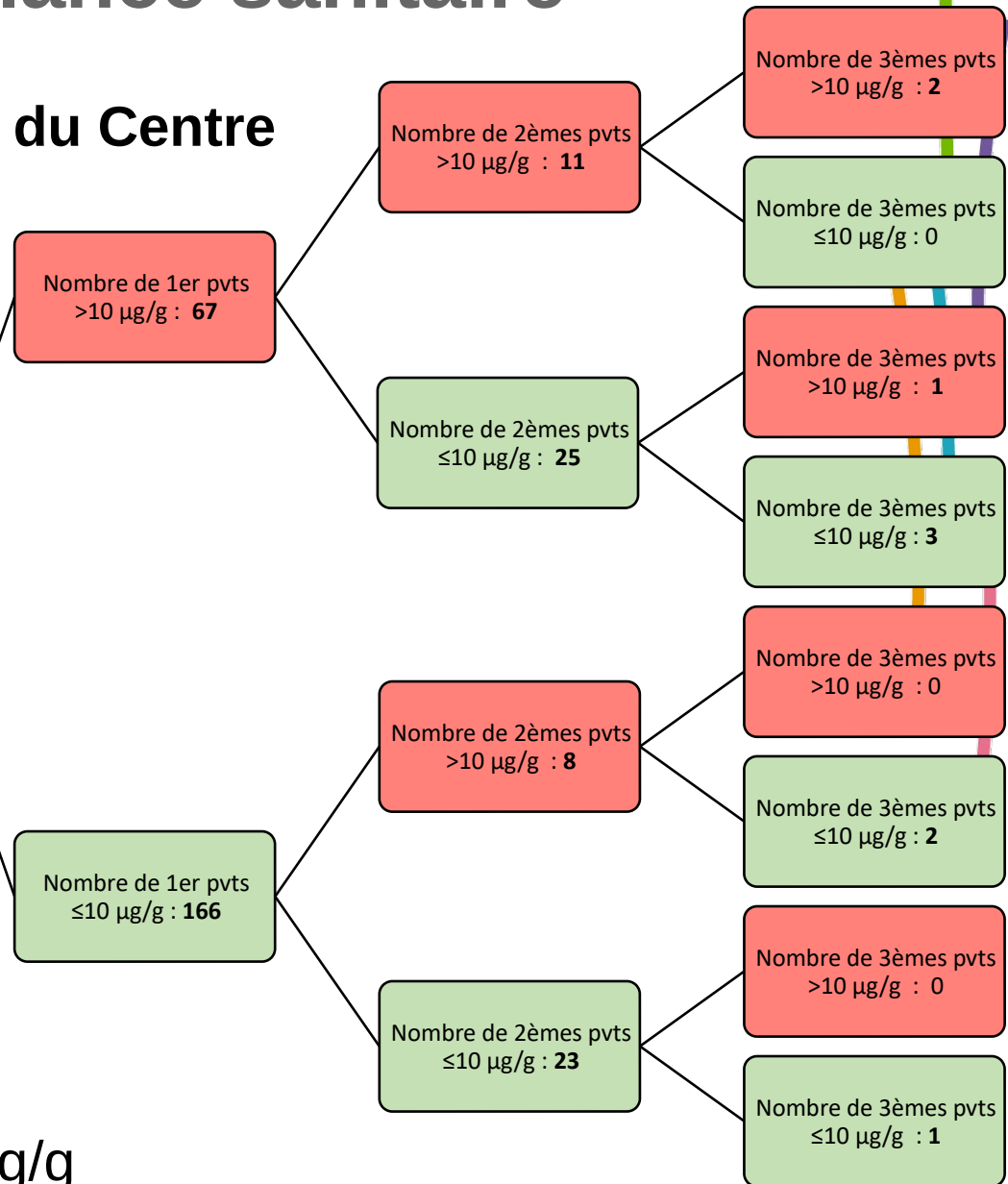
Plan d'actions – ARS / CAPTV

II. Surveillance sanitaire

Résultats au 13/11/2019 : Données du Centre Anti Poison et de Toxicologie

- 469 prélèvements effectués
- 449 résultats interprétables, (0,3 g/l <créatininurie< 3 g/l), **n =361 patients**
- **Protocole :**
 - **Enfants 0-11 ans (n=233),**
 - 309 résultats interprétables
- **Femmes enceintes (n=8),**
- 8 résultats interprétables, < 10 µg/g

Nombre de premiers prélèvements : 233



Études déjà réalisées par Santé Publique France et Saisines

ETUDE D'IMPRÉGNATION (1997)

- Surexposition à l'As de faible amplitude pour les résidents de la région de Salsigne
- Facteur de risque d'exposition à l'As : lieu de résidence, avoir un jardin potager, consommer des fruits et légumes du jardin, consommation de vin produit localement => première recommandations
- Des symptômes non spécifiques des polluants (irritabilité, vertiges, nervosité chez les enfants, insomnies, palpitations) plus fréquents en zone exposée
- Fréquence des pathologies susceptibles d'être associées à l'As identiques entre les 2 zones

ETUDE DE MORTALITÉ PAR CANCER (1998, MISE À JOUR 2007)

- 1968 – 1994 : excès de mortalité par cancer dans la zone exposée vs témoin
- 1995 – 2003 : plus de différence de mortalité par cancer entre les zones

SAISINES DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE PAR L'ARS

2014 : Pertinence de réactualiser les études précédentes

2019 : **Pertinence de réactualiser les études précédentes ou de proposer de nouvelles études dans le contexte post-inondations** ; Faut-il continuer à ne considérer que l'Arsenic comme polluant susceptible d'impacter l'état de santé ? ; Propositions complémentaires à la suite des rapports BRGM et Ineris (2019)

=> note de réponse faisant 12 propositions (étude de santé, réduction exposition environnementale)

Propositions concernant les études de santé

INTÉRÊT DE RECONDUIRE DES ENQUÊTES DE SANTÉ À LA SUITE DES INONDATIONS D'OCTOBRE 2018

INTÉRÊT DE RECONDUIRE DES ENQUÊTES DANS UN CONTEXTE PLUS LARGE QUE CELUI POST-INONDATIONS

- Enseignement des études épidémiologiques précédentes
- Attentes fortes de la population
- L'enjeu de santé publique est un enjeu parmi d'autres (sociale, économique, politique, etc.) => importance d'établir un diagnostic des enjeux
- Santé publique France : une politique d'ouverture et de dialogue avec la société
- Guide de mise en œuvre de démarches participatives

PROPOSITIONS

1. Mise en place d'un comité d'interface ou de suivi réunissant les parties prenantes
2. Communiquer aux parties prenantes sur les études déjà réalisées
3. Soumettre aux parties prenantes les différents types d'études épidémiologiques susceptibles d'être conduites
4. Soumettre une investigation par approche mixte (qualitative et quantitative) auprès des riverains afin de caractériser l'ensemble des préoccupations locales associées à la problématique du site => approche participative

Plan d'actions – ARS

II. Surveillance sanitaire

Renouvellement des recommandations sanitaires

- Pour limiter les risques d'exposition
- Fonctionnement : dans le cadre de la biosurveillance un nombre significatif d'enfants a un second test urinaire $< 10 \mu\text{g/g}$ créatinine.
- Ont été oubliées ou négligées, pas toujours évidentes à suivre.
- Démarche participative pour les adapter, pour travailler sur leur appropriation, leur pérennité.



Plan d'actions – ARS

II. Surveillance sanitaire

- Poursuivre la bio surveillance de l'exposition à l'Arsenic
- As = traceur pertinent.
- 10 $\mu\text{g/g}$ = indice relatif d'imprégnation, pas un seuil de toxicité ; lancer une étude régionale sur les enfants avec le CHU de Toulouse.
- Etudier la pertinence de mener un dépistage du saturnisme infantile.
- Poursuivre l'accompagnement à domicile.
- Suivi clinique : structurer des parcours spécialisés avec le CH de Carcassonne et le CHU de Toulouse lorsque des consultations spécialisées sont jugées nécessaires par le médecin traitant.

Plan d'actions – ARS

II. Surveillance sanitaire

- Suivi populationnel
- ANSP/SpF ne considère pas pertinent de faire des études complémentaires au titre des inondations de 2018.
- Et propose une démarche dans le contexte plus large de celui post-inondation permettant de déterminer les études qualitatives et quantitatives qu'il pourrait être utile de mener à partir d'un travail participatif avec la population.
- Mettre en œuvre la proposition de l'ANSP/SpF en engageant très vite la démarche participative pour bien déterminer les besoins et les contours de l'étude qui sera menée.

Plan d'action – Préfecture / ARS

III. médiation avec les habitantes et habitants de la vallée

Rappel des actions déjà entreprises depuis les inondations

- Augmentation de la fréquence des Commission Locale d'Information,
- Communiqués de presse,
- Réunions régulières des maires,
- Élaboration d'une notice d'information sur l'ancien site minier et industriel de la vallée de l'Orbiel
- Réunions avec les parents d'élèves au CHU de Carcassonne et en réunion publique pour répondre à leurs inquiétudes et expliciter le suivi biologique mis en œuvre
- Réalisation et diffusion d'un question réponse sur la situation sanitaire dans la vallée de l'Orbiel

Plan d'action – Préfecture / ARS

III. médiation avec les habitantes et habitants de la vallée

Nouvelles actions engagées à court ou moyen terme

- Faire évoluer la CLI en Commission de Suivi de Site :
 - Instance formelle d'échanges et d'information,
 - Associant les problématiques actuelles : familles, médecins
 - Qui sera informée de l'avancement du plan d'action
- Proposer aux habitants une personne relai sur le territoire :
 - Information des nouveaux arrivants
 - Relai des recommandations sanitaires
- Améliorer la communication et la mise à disposition des documents

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION -**

**ÉCHANGES AVEC
LA SALLE**



Ancien site minier de Salsigne (secteur La Combe du Saut)

